## La violence institutionnelle et l'écocritique dans Arlit, Deuxième Paris d'Idrissou Mora-Kpaï

Abou-Bakar MAMAH Rhodes College

e façon panoramique, Arlit, Deuxième Paris est un documentaire qui présente une thématique plurielle. Au-delà d'un simple visionnement d'une société en proie aux vices de toutes natures dus aux conséquences néfastes de l'exploitation de l'uranium, le réalisateur béninois, Idrissou Mora-Kpaï, a bien d'autres messages à faire passer.1 Il s'agit de la question environnementale, liée aux rayonnements de la radioactivité et le fléau de l'immigration clandestine née de la décadence d'Arlit. Cependant, l'objet de notre analyse met en jeu deux notions critiques. Nous avons d'une part "l'institution" et d'autre part la "violence." Pour une meilleure compréhension de la pertinence de notre démarche, il importe de tenter une définition de ces notions afin de les contextualiser dans la dynamique où elles sont régies par des forces variables. Il s'agit d'une dynamique dans laquelle une force, l'institution, a le dessus et domine permanemment l'autre, l'administré. Que signifierait donc une institution? Selon le psychologue clinicien Lucas Bemben, "Classiquement, il s'agit donc de l'action d'établir et d'organiser. Dans son acception

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> "'Arlit: Deuxième Paris' also details the environmental catastrophe brought about by the mining operations. Contaminated scrap metal litters the town and the mining companies had previously encouraged the Arlit residents to recycle the toxic metals into everything from plumbing to cooking utensils," (*filmthreat. com*).

contemporaine, l'institution désigne un ensemble de principes constituant la base d'un système ou d'une organisation" (2). S'appuyant sur Marie-Georges Jabaly dans son analyse des rapports entre les institutions et les violences, Nouria Saimi-Belarbi souligne que l'institution est une "...[s] tructure organisée où les liens entre les personnes font assez sens pour produire des effets symboligènes sur les individus" (513). En se basant sur ces deux définitions, nous pouvons déduire que l'institution est statique et ne change que lorsque les règles qui la régissent connaissent une nouvelle structuration. Elle est conçue pour un objectif bien déterminé. Dans le cas d'*Arlit, Deuxième Paris*, elle regroupe tous les acteurs du pôle dominant, c'est-à-dire, l'Etat nigérien et les sociétés minières, dont le seul but reste l'essor économique.

La violence en revanche peut se manifester de plusieurs manières. De ce fait, elle prend en compte les êtres et les choses qui s'engagent dans un rapport de force inégal destiné essentiellement à la nuisance. En tant que l'élément central de cette analyse, il y a lieu de la disséquer afin de mieux comprendre son essence institutionnelle et le rapport intrinsèque qu'elle entretient avec les êtres et l'environnement dans le milieu socio-économique à Arlit. D'après la définition qu'en donne le Conseil de l'Europe en 1987, citée par Jean-Luc Rongé, "La violence se caractérise par tout acte ou omission commis par une personne, s'il porte atteinte à la vie, à l'intégrité corporelle ou psychique ou à la liberté d'une autre personne ou compromet gravement le développement de sa personnalité et/ou nuit à sa sécurité financière" (37). Cette définition montre l'aspect préliminaire, ce que l'on voit ou ressent en premier lieu quand on évoque la notion de violence. C'est l'abus que l'on exerce sur son semblable sans une autre forme de justice. La violence peut aussi être multiforme. Elle sort complètement du cadre interhumain et prend en compte des réalités parfois abstraites. Par sa complexité, elle devient une notion difficile à définir de façon linéaire. André Levy pense que, "plus qu'un épiphénomène se prêtant à une description objective ou à des jugements réducteurs, la violence est un objet complexe, échappant à toute définition, et qu'il importe de penser dans toutes ses dimensions, institutionnelle, politique, psychologique et éthique" (Levy 88). Cette définition peut être étayée par l'acception qu'en donne Aisha Gill: "People often experience multiple forms of violence that are interrelated, co-constitutive and mutually reinforcing, and that exist at state, institutional and individual levels" (Gill 1). Les approches de Levy et de Gill semblent intéresser particulièrement notre analyse d'Arlit, Deuxième Paris, car elles mettent à nu tous les vecteurs qui régissent le milieu socio-économique que décrit ce documentaire. Car la violence dont il est question ici se manifeste à plusieurs niveaux et sous différentes formes. Elle n'est pas simplement une violence interhumaine comme la violence que les mineurs exerceraient les uns envers les autres. La violence institutionnelle est donc celle que l'institution exerce sur les mineurs. Aussi, utiliserons-nous de façon interchangeable le mot "patronat" pour designer l'institution qui, ensemble avec l'Etat nigérien forment une même entité.

Autrefois village méconnu et milieu pastoral à Agadez au nord du Niger avant 1968, Arlit deviendra une ville artificielle hautement convoitée par les multinationales et les ouvriers venus de partout en Afrique pour y chercher de l'emploi dans les gisements d'uranium. Le réalisateur, Idrissou Mora-Kpaï, en intitulant son documentaire *Arlit, Deuxième Paris*, a créé une apposition métaphorique qui, d'emblée, fait penser à un endroit prospère au beau milieu du désert de Sahara. Cette construction stylistique est aussi une périphrase qui décrit le degré de prospérisation rapide d'Arlit au point de l'assimiler à Paris. Car l'uranium, ce précieux minerai, employé principalement par l'industrie nucléaire, représente le poumon économique du Niger et lui vaut au même moment une réputation mondiale. C'est ce que témoigne Ginette Pallier:

En 1981, avec une production de 4336 tonnes, le Niger était le quatrième producteur mondial d'uranium, après les U.S.A., le Canada et l'Afrique du Sud. Le minerai apparaissait comme sa principale ressource. Le total des ventes alors égal à 91 645 millions de F CFA représentait en effet plus de 90% de la valeur globale des exportations, et les prélèvements effectués par l'Etat se présentaient, après les aides extérieures, comme le principal moteur du développement (Pallier 175).

Mais, comme un déjà vu de l'époque coloniale, l'uranium d'Arlit n'hésite pas à attiser l'appétit des puissances occidentales au premier rang desquelles se trouve la France qui jouit du statut d'ancienne métropole. Et sans surprise, "En 1969 le gouvernement du Niger a accordé au Commissariat français à l'Energie Atomique (C.E.A.) pour une période de 75 ans, une concession de 360 km2 couvrant les gisements d'Arlit et d'Akouta" (Pallier 177). Voilà le contexte dans lequel Arlit est devenu le levier économique du Niger au point de s'agrandir de façon exponentielle pour devenir en un temps record une citadelle pour les puissances occidentales. Cependant, les cours se sont effondrés, car "De 25 000 F CFA en 1979, ils sont tombés aux environs de 20 000 F CFA en 1980 et 16 500 F CFA en 1981, de sorte que pour l'année 1981, le total des ventes s'est

alors abaissé à 92 milliards de F CFA" (Pallier 188). Ce bouleversement économique insoupçonné engendre la dégradation du tissu social. La méfiance s'installe, la radioactivité, dont la réaction est tardive, commence à sévir, les maladies de toutes sortes se font récurrentes. Arlit commence à compter ses morts et le patronat perd la confiance des mineurs et de la population. C'est ainsi que, lorsqu'on écoute les acteurs du film tels que le vieux béninois Alhadji Issa, et son fils Amadou, les anciens mineurs et d'anciens rebelles Touaregs, l'on se rend à l'évidence que le récit d'Arlit sur le caractère éphémère de son succès est un véritable psychodrame. Le réalisateur présente des individus, la plupart anonymes, qui dans leur déréliction n'ont plus rien à prouver comme bienfaits de leur long et dur labeur que de faire face au démon de la radioactivité qui hante leur vie au quotidien. Au centre de cette scène dramatique se trouvent, d'un côté, l'institution comprenant l'Etat du Niger et la compagnie minière AREVA et ses filiales au Niger telles que SOMAIR (Société des Mines de l'Air) et COGEMA (Compagnie Générale des Matières Nucléaires) et de l'autre les mineurs qui ne jouissent d'aucune affiliation syndicale pour la protection de leurs droits. Loin d'une représentation glamoureuse d'Arlit, Mora-Kpaï met en exergue la destructivité de la violence institutionnelle qui se manifeste dans le film à travers une complicité tacite entre les sociétés minières et l'Etat nigérien. Cela crée un environnement hostile qui se repose sur l'indifférence de l'institution. C'est en ce sens que Sarah Ramsay évoque dans son article le constat que fait Bruce Harris dans son essai sur le traitement méprisant des enfants de la rue en Amérique latine: "The biggest killer is the world's indifference" (1744). Toutes ces pratiques qui se font dans l'intérêt exclusif de l'institution contribuent à faire d'elle une "institution totale" qui s'arroge le pouvoir de violer les droits des employés (Bemben 6). En se basant sur la théorie d'Erving Goffman, telle que rapportée par Lucas Bemben, l'on s'aperçoit que c'est bien d'une institution totale qu'il s'agit dans Arlit, Deuxième Paris. Selon Bemben,

> Le concept d'institution totale, conceptualisé par Goffman, décrit un mode très particulier de fonctionnement d'établissement. Prenant naissance dans la critique du champ gériatrique des années 60, il décrit des structures présentant un ensemble de caractéristiques bien spécifiques. Globalement, il s'agit d'établissements dans lesquels vivent et travaillent de nombreuses personnes, pendant un temps relativement long et dans un environnement:

- Isolé vis-à-vis de la société extérieure;
- créant une forte promiscuité, ayant pour effet de désagréger la frontière publique/privée;

- hyper-rationalisé et régentant explicitement tous les aspects du quotidien;
- rigide au point de rendre toute chose immuable et répétitive;
- pensé selon un plan imposé par les dirigeants, sans concertation ni dialogue;
- comportant une impossibilité de communication entre dirigeants et usagers (6).

Bien que cette théorie ait pris naissance dans un champ purement médical, elle s'applique, dans une certaine mesure, à toute institution dont la logique se repose sur l'opposition binaire patronat/employés. Car le totalitarisme de l'institution se manifeste dans un environnement qui réduit l'individu à l'obsolescence. A l'image d'un engin ou d'un appareil électroménager, l'individu qui exerce un métier à risque, comme dans les gisements miniers, pour une longue durée sans aucune protection, va inéluctablement vers sa destruction programmée. Cette réduction de l'individu au néant le contraint à une vie sans vie. Nous pourrons en ce sens interpréter ce mode de vie en s'appuyant sur la théorie du sociologue polonais Zygmunt Bauman qui dans son livre décrit le caractère "liquide" de la société contemporaine comme une société aliénante et déshumanisante: "Liquid life is consuming life. It casts the world and all its animate and inanimate fragments as objects of consumption: that is, objects that lose their usefulness (and so their lustre, attraction, seductive power and worth) in the course of being used" (9). Ce qui est perçu comme facteur destructeur de la vie des mineurs, c'est la radioactivité et les employés n'avaient jamais été prévenus par le patronat du risque potentiel que cela représenterait pour leur santé. Ces rayonnements électromagnétiques dont la réaction est tardive constituent la source d'une multitude de maladies qui décime lentement non seulement les anciens mineurs, mais aussi ceux qui sont toujours en activité: "Ils meurent tous à peu près de la même maladie: le cancer de foie... Il y a des journées même c'est deux qui meurent par jour," explique un intervenant dans le film. Les différentes maladies dont sont victimes ces anciens mineurs, selon le même intervenant, sont entre autres "le cancer de foie, la tuberculose, la silicose, les bronchites, les coups bloqués."

C'est en ce sens que la violence institutionnelle peut se lire comme une sorte de collusion entre les compagnies minières, l'Etat nigérien et le personnel médical. La preuve est que, quand l'ami d'Aladji Issa est tombé et qu'il a été transporté à l'hôpital, le docteur après les analyses lui a fait comprendre qu'il avait le SIDA. Et le diagnostic des symptômes de tous

les mineurs concourent au même résultat: le virus du SIDA. Mais, pourquoi le patronat n'avait-il jamais révélé les causes réelles des maladies qui font d'innombrables victimes? La réponse, c'est un intervenant qui la donne: "S'ils le révélaient, nombreux sont ceux qui n'accepteraient pas travailler longtemps dans les mines." Cette économie de l'information qui permet à l'institution de maintenir les employés à l'écart de la réalité ambiante s'apparente à ce que Bemben appelle une "violence d'appropriation" qu'il définit comme une "force appliquée au sein et au sujet de l'espace institutionnel. Cette force prend la forme d'une mainmise absolue sur les espaces en vue de répondre à des objectifs institutionnels supplantant les intérêts des usagers" (14). Il s'agit d'une situation dans laquelle l'employé ne peut plus choisir délibérément de quitter l'institution compte tenu d'un certain nombre de facteurs tels que la sécurité de son travail, le temps déjà investi, c'est-à-dire, son ancienneté et les avantages y afférant, la précarité de nouvelles opportunités, les charges familiales, etc. Dans cette situation, il faut noter l'absence totale de dialogue et la non-représentativité syndicale des mineurs. Ceci répond clairement à l'une des caractéristiques de l'environnement du travail tel que décrit par Bemben: "Pensé selon un plan imposé par les dirigeants, sans concertation ni dialogue." Pour comprendre le caractère carcéral de ce milieu institutionnel, il y a lieu de se demander pourquoi les symptômes de tous les mineurs sont toujours le SIDA. N'est-ce pas néanmoins stupéfiant de constater que ces mineurs qui manifestement souffriraient d'autres maladies liées à leur travail de longue durée dans les mines sans protection soient tous atteints du virus de SIDA? Cela relève clairement da la supercherie professionnelle des médecins qui se font imposer une méthode arbitraire de travail. En tant que telle, il se pose en amont un sérieux problème d'éthique en matière de gestion de la santé publique.

L'autre question fondamentale que soulève Mora-Kpaï est celle de l'environnement, faisant d'*Arlit, Deuxième Paris* un documentaire à visée multiple. Cette observation porte un regard critique sur la dégradation de l'environnement provoquée par la radioactivité. En tant que tel, notre analyse fait appel à l'écocritique qu'il convient de définir afin de mieux comprendre la portée écologique de ce documentaire. Pour ce faire nous allons nous appuyer sur l'assertion de Cheryll Glotfelty, citée par Nathalie Blanc dans son article:

Qu'est-ce que l'écocritique? Dit simplement, l'écocritique est l'étude du rapport entre la littérature et l'environnement nature. Tout comme la critique féministe examine le langage et la littérature d'une perspective consciente du genre [gender], tout comme la critique marxiste apporte une conscience des rapports de classe et des modes de production à sa lecture des textes, l'écocritique amène une approche centrée sur la Terre aux études littéraires (Blanc 18).

Le problème écologique dans d'Arlit, Deuxième Paris, bien que n'étant pas évoqué explicitement comme les cas des maladies et des morts dont témoignent les différents intervenants, ne peut passer inaperçu. Il peut se lire à travers les dangers que posent les rayonnements de la radioactivité par l'effet de contamination des objets dans l'espace ambiant. Cela est d'autant plus critique, car la population ne se rend pas compte dans l'immédiat qu'elle est exposée aux substances radiotoxiques qui, à long terme, pourraient, non seulement, nuire à leur santé, mais aussi avoir un impact environnemental désastreux. Cette situation insoupçonnée, qui finit par se réaliser, explique l'action des défenseurs de la cause humaine comme l'ONG Aghirin'man, créée en 2002, dont le président, Almoustapha Alhacen, fut un ancien mineur. Ce dernier, pour avoir travaillé dans les mines lui-même, a compris profondément les risques que ce type de travail présentait pour la santé et l'environnement. Dans ce mode d'exploitation où les mineurs n'avaient leur attention fixée que sur le gain immédiat, il se creusait un déséquilibre environnemental et socio-économique que personne ne pouvait anticiper. Comme le témoigne un intervenant dans le documentaire: "Ce n'est que plus tard que nous avons appris que les radiations de l'uranium pouvaient couvrir jusqu'à quatre-vingts kilomètres de diamètre. Nous allons dans les mines travailler et revenir à la maison dans la même tenue. Les enfants pouvaient jouer avec nous. On ne se changeait pas dans l'immédiat, car nous ne savions qu'on en avait besoin." Il fallait donc inéluctablement s'attendre aux défis de toutes natures. Almoustapha Alhacen a dû comprendre cet impact sur l'humain et sur l'environnement, quoique tardif, et c'est au nom de cette expérience qu'il a lancé son organisation humanitaire:

> Au fil des années, il a observé de nombreux changements dans son environnement: disparition du couvert végétal, disparition des animaux sauvages, recul des espaces forestiers, apparition de maladies bizarres et la mort prématurée de certains individus. Tous ces aspects, conjugués avec l'absence de volonté d'Areva d'opérer des changements dans le cadre de la protection des popu-

lations et pour le développement durable, l'ont amené à s'engager dans la lutte pour la défense des droits humains (jimdo.com).

Dans sa publication du 27 décembre 2017 où il appelle à soutenir les actions de l'ONG Aghirin'man, l'un des sous-titres peut se lire comme suit: "Une transparence bien opaque concernant l'état radiologique de l'environnement à ARLIT (mediapart.fr)." Il s'agit bien sûr d'un oxymore que l'auteur explique en des termes plus détaillés: "Quatorze ans après la première mission CRIIRAD (Commission de recherche et d'informations indépendantes sur la radioactivité) à ARLIT, nous avons essayé en vain de disposer de données officielles actualisées auprès d'AREVA. Sur le site internet d'AREVA dédié au Niger, consulté le 6 septembre 2017, on ne trouve aucune information actualisée sur la contamination radiologique de l'environnement à Arlit" (mediapart.fr). Cette pertinente remarque rappelle les propos de Sarah Ramsay sur l'indifférence comme source de tous les maux. Manifestement, c'est ce qu'AREVA a érigé en méthode d'exploitation des hommes et de leur environnement écologique. Cette indifférence qui se lit à tous les niveaux du côté des décideurs est le facteur révoltant qui a contraint les activistes à sortir de leur silence. C'est en ce sens que Almoustapha Alhacen a quitté la mine pour se ranger du côté des travailleurs pour défendre leur cause et militer pour un environnement dénué de toute contamination radioactive. Son activisme lui vaudra un prix: "Al-Moustapha Alhacen, président de l'ONG Aghirin'man, basée à Arlit, est le lauréat du Nuclear Free Future Award 2017. Il se bat depuis de longues années pour améliorer la protection de l'environnement et défendre les populations et les travailleurs de l'uranium à Arlit au Niger" (rfi.fr). Cette insigne distinction lui a été décernée lors de la conférence internationale, "Droits de l'Homme, Générations Futures et Crimes à l'Age Nucléaire," organisée par l'IPPNW/PSR (International Phycisians for the Prevention of Nuclear War/Physicians for Social Responsibility) qui s'est tenue du 14 au 17 septembre 2017 à Bâle en Suisse.

Précisons que l'ONG Aghirin'man n'est pas laissée seule dans sa confrontation avec AREVA. Elle bénéficie du soutien d'autres organisations sœurs qui partagent sa vision humaniste du monde de l'uranium: "La CRIIRAD s'est mobilisée à partir de 2002 pour apporter un soutien logistique et scientifique à l'ONG Aghirin'man (basée à Arlit) qui se bat pour améliorer la protection de l'environnement et défendre les populations et les travailleurs" (mediapart.fr). Ce genre de soutien ne passe pas aussi inaperçu, car "Ce travail a été reconnu par l'attribution à Bruno Chareyron, directeur du laboratoire de la CRIIRAD, du Nuclear-Free Future Award 2016, dans la catégorie 'Education'" (mediapart.fr).

L'un des multiples maux qui symbolisent l'échec d'Arlit est l'immigration clandestine. Ce phénomène qui fait la sensation des médias occidentaux est devenu l'un des plus grands malaises sociaux du XXIe siècle. Si son introduction dans le film peut être considérée comme aléatoire, il met néanmoins en exergue le type de "bordel" qu'est devenu Arlit. C'est ce que précise un intervenant: "Avant on disait Deuxième Paris, mais maintenant c'est deuxième bordel." De ce bordel ruissèlent toutes les eaux souillées telles que le vol, le viol., la corruption, les faux papiers, les exactions policières et bien d'autres fléaux sociaux. De l'avis de Russell Edwards, "A visit to 'Arlit, the Second Paris,' a once vibrant African boom town in Niger, reveals the lost souls and endless social problems left in the wake of economic depression" (Edwards). Le cas de cet ancien rebelle touareg illustre la situation de ceux qui ont su tirer profit de ce chaos à travers un nouveau mode de survivance. Celui-ci, en abandonnant l'armée nigérienne après son intégration, est devenu un transporteur ou un passeur pour les immigrants clandestins. Dans ce métier à haut risque, son seul souci reste son profit et non la sécurité de ses passagers: "Maintenant je transporte les gens émigrant en Libye ou ailleurs. Je les dépose de l'autre côté du désert de Ténéré. Après ça, je me fiche de ce qui leur arrive." Pour ceux qui tentent de transiter par Arlit pour rejoindre la Libye, leur parcours devient leur chemin de croix. C'est la douloureuse expérience de cet immigrant clandestin originaire du Cameroun. Parti de son pays sur une motocycliste en transitant par le Nigeria, ce dernier, après plusieurs déboires, mettra une semaine pour atteindre le Niger d'où il compte regagner l'Espagne ou la France: "A l'entrée du Niger, on m'a dépouillé. J'avais 800 euros qui devraient me permettre d'arriver en Algérie." Les clandestins ne font pas seulement face à la malhonnêteté des passeurs. Mais ils doivent aussi confronter l'escroquerie des agents de police qui abusent de leur vulnérabilité: "Je suis arrivé à Arlit. Les sous que j'avais prévus pour payer le transport pour Tamanrasset, à la police on m'a pris tout ça. C'est pour mettre le cachet dans mon passeport." Comme l'explique ce passeur touareg, les clandestins reconnaissent qu'ils prennent un risque en s'engageant de rejoindre l'Europe par des voies non conventionnelles. Mais lui en tant que passeur doit aussi survivre, car ce trafic est devenu son métier: "Cette route est dangereuse. Nous devons trouver des moyens de survivre."

Á Arlit, il n'y a pas seulement que les mineurs ou les immigrants clandestins qui cherchent à tout prix à rejoindre l'Europe. On y rencontre aussi d'autres types d'immigrants qui y élisent domicile. C'est le cas de ces deux femmes togolaises dont Mora-Kpaï a aussi recueilli le témoi-

gnage. Du Togo, elles se sont d'abord retrouvées à Gaya avant d'arriver à Arlit pour de meilleures opportunités. Parmi elles, une veuve ayant abandonné ses deux enfants de 9 et 7 ans au Togo. Leur long silence qui suit les questions avant d'apporter les réponses est un témoignage de leur désillusion et l'expression d'une douleur palpable par rapport aux réalités d'un Arlit qui est passé d'un "Deuxième Paris" à un "Deuxième bordel." Face à ce désarroi, elles nourrissent bien l'intention de retourner au Togo. Mais, comme tout aventurier qui s'assigne pour mission de franchir à tout prix le rubicond, sont-elles vraiment décidées à le faire? Ou peuventelles réellement regagner leur case départ sans gain de cause? C'est l'une d'elles qui répond: "Je n'ai pas de moyens. Si je trouve l'argent de transport, je m'en vais." Si le manque de moyens de transport contraint les deux femmes Togolaises à rester indéfiniment à Arlit, l'impossibilité d'obtenir officiellement un visa pour se rendre en Occident est ce qui force les immigrants clandestins à passer outre mesure et de faire d'Arlit leur point de transit vers la Libye. Bien que les push factors, tels le chômage et la misère soient à l'origine de plusieurs départs forces vers l'Occident, il y a aussi des pull factors qu'il faut prendre en considération. Cela peut aisément se comprendre à travers la détermination de ce jeune camerounais qui tente désespérément à se rendre à Marseille en France. Et pourquoi choisit-il d'émigrer à Marseille? Ses raisons sont toutes simples: "Pour moi Marseille c'est comme ma mère. C'est un exemple comme quelqu'un peut aimer sa mère. Je l'ai aimé comme ça. C'est venu comme ça" (01.09.53). Mais les raisons profondes de cet amour pour Marseille s'enracinent dans l'amour qu'il a pour le ballon rond à travers les prouesses de la star camerounaise Joseph Antoine Bell. C'est ce dernier qu'il a connu comme premier Camerounais a évolué dans l'Olympique de Marseille. Partant de cette expérience réussie d'Antoine Bell, le jeune camerounais clandestin s'est aussi mis à rêver de sa future vie à Marseille:

Une fois arrivé à Marseille, je serai d'abord content, me reposer d'abord, peut-être prendre un champagne, ... C'est comme si j'étais né de nouveau. Comme on le dit souvent, le ciel est deux: que de l'autre côté c'est bleu, mais de ce côté c'est noir. Quand je verrai que ce ciel est bleu, ce sera pour moi un rêve. Même si je meurs là, je suis arrivé où je voulais... On dirait qu'il est mort en Europe, en France.

Des mines d'uranium à la traversée des immigrants clandestins à travers le désert de Ténéré, Idrissou Mora-Kpaï laisse voir les limites d'une institution qui se veut totale. Se servant de la violence institution-

nelle comme moyen de gouvernance, Arlit ne pouvait pas demeurer aussi longtemps ce *Paris* auquel il a été assimilé. En s'inspirant de la pensée de Jean-Paul Sartre, cité par Jean-Claude Poizat, l'échec d'Arlit ne saurait donc être une surprise: "La violence, sous quelque forme qu'elle se manifeste, est un échec. Mais c'est un échec inévitable parce que nous sommes dans un univers de violence" (43). Il est néanmoins intéressant de constater que certains résidents d'Arlit ont compris l'ampleur du chaos et ont envisagé des solutions. C'est l'exemple du conseil du père Alhadji Issa à son fils Amadou: "Planifier à quitter progressivement Arlit pour retourner au Bénin avec ses sept enfants, ses deux femmes et éventuellement certains apprentis. Tu ne vas pas le regretter." Avec une pareille grande famille, il est conscient tout de même que ce n'est pas une solution facile. Mais Amadou a le devoir, en sa qualité de père de famille responsable, d'offrir à sa progéniture une vie dénuée des rayonnements électromagnétiques, en somme une vie saine.

Au bout de cette analyse, il se dégage les enjeux majeurs de la manifestation de la violence et de sa représentation. Elle n'est pas seulement ce que pense Barabara Whitmer: "Violence refers to injury or destruction of body or of relationship by one person or group toward another (19)." Mais de l'avis d'Aisha Gill, "Violence is a key factor in the production, maintenance and legitimisation of domination and subordination (1)." La violence institutionnelle rime parfaitement avec ce constat que fait Gill. Car elle n'a d'autres fonctions que de créer des conditions, aussi inhumaines qu'elles soient, pour stimuler le taux de productivité des employés. André Lévy souligne que "La violence effraie et fascine tout à la fois. Elle invoque l'impensable qui est en nous, qui dépasse tout entendement, toute raison. Elle détruit notre sentiment d'être un, la représentation de notre moi comme une totalité. Nous la ressentons comme un étranger qui se serait emparé de notre être (67)." En Arlit, l'on pourra voir un double symbole. D'abord, le symbole du film Africa Paradis du réalisateur franco-béninois Sylvestre Amoussou.<sup>22</sup> Ce dernier, dans un saut

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Falila Gbadamassi: "Pris dans une situation, qui relève encore en partie de l'utopie, Sylvestre Amoussou tente de montrer dans *Africa paradis* l'image qu'il souhaiterait que l'on ait de son continent. L'opposé de celle que les média occidentaux propagent à l'envi. Pour donner corps à son propos, il s'invente ses Etats-Unis d'Afrique, métaphore d'un continent qui jouit enfin de ses richesses dont il est, depuis des siècles, spolié. La terre d'Afrique est devenue un paradis où des Européens désespérés viennent s'offrir une seconde chance. A condition que les sbires de l'immigration les y autorisent ou pis, qu'ils soient prêts à prendre tous les risques," (avoir-aire.com).

afrofuturistique fait miroiter dans son film une Afrique qui s'adjuge les attributs occidentaux en termes de développement. Ensuite le symbole de la fragilité d'une Afrique toujours hantée par les démons du colonialisme dont la pratique consistait à vider l'Afrique de ses ressources minérales et de s'intéresser très peu ou presque pas à son développement durable. Car, c'est en ce sens que l'Occident continuera à maintenir le continent noir sous sa dépendance. Oxfam France dans un de ses rapports sur les activités d'AREVA au Niger témoigne qu' "En France, une ampoule sur trois est éclairée grâce à l'uranium nigérien. Au Niger, près de 90% de la population n'a pas accès à l'électricité." Alors, la question que l'on se poserait est de savoir pourquoi la France ne pourrait-elle pas construire, ne serait-ce qu'une seule centrale nucléaire au Niger qui constitue sa source d'approvisionnement en uranium?

## **Filmographie**

Africa Paradis. Sous la direction de Sylvestre Amoussou. 2006.

## **Bibliographie**

- "Almoustapha Alhacen, lauréat du prix Nuclear Free Future Award 2017." Jimdo, 15 février 2013, www.uranium-niger.jimdo.com/qui-sommesnous/ong-aghirin-man/.
- "Arlit: Deuxième Paris". Film Threat, 28 novembre, 2006, www.filmthreat. com/uncategorized/arlit-deuxieme-paris/.
- Bauman, Zygmunt. Liquid Life. Polity, 2005.
- Bemben, Lucas. "La violence institutionnelle." *Repères* éthiques. Janvier-février-mars, 2016, pp. 1-23.
- Blanc, Nathalie, Denis Chartier, et Thomas Pughe. "Littérature & écologie: vers une écopoétique." *Ecologie & politique*, vol. 36, no. 2, 2008, pp. 15-28.
- Edwards, Russell. "Arlit, The Second Paris." *Variety*, 25 février, 2005, www.variety.com/2005/film/reviews/arlit-the-second-paris-1200527646/.
- Gbadamassi, Falila. "Dans la peau d'un immigré africain." *aVoir-aLire*, 17 juillet, 2011, www.avoir-alire.com/africa-paradis-la-critique.
- Gill, Aisha K. et al. "Violence." *Feminist Review*, vol. 112, 2016, pp. 1-10. Lévy, André. "Penser la violence." *Nouvelle revue de psychosociologie*, vol. 2, no. 2, 2006, pp. 67-89.
- Pallier, Ginette. "L'uranium au Niger." *Cahiers d'outre-mer*, vol. 146, no. 37, 1984, pp. 175-91.
- Poizat, Jean-Claude. "La violence ou la déréliction du pouvoir." *Le Philosophoire*, vol. 13, no. 3, 2000, pp. 43-48.
- Saimi-Belarbi, Nouria and Karine Sorci-Cuttaia. "Violence de l'institution." *Neuropsychiatrie de l'Enfance et de l'adolescence*, vol. 50, no. 6-7, 2002, pp. 512-514.
- Ramsay, Sarah. "Violence." *The Lancet*, vol. 355, no. 9217, 2000, pp. 1737-1836.
- Rongé, Jean-Luc. "Prévenir la violence institutionnelle: les 'dysfonctionnements' dans un CEF de la PJJ à Savigny-sur-Orge." *Journal du droit des jeunes*, vol. 299, no. 9, 2010, pp. 37-45.
- Simpere, Anne-Sophie et Ali Idrissa. "Niger: à qui profite l'uranium? L'enjeu de la renégociation des contrats miniers d'AREVA." *Oxfam France*, novembre 2013, www.oxfam.org/sites/www.oxfam.org/files/niger renegociations areva note oxfam-rotab.pdf.

"Uranium au Niger: un défenseur de l'environnement récompensé par un prix." *Rfi Afrique*, 19 septembre 2017, www.rfi.fr/afrique/20170919-uranium-niger-al-moustapha-alhacen-defense-environnement-prix.

- "Uranium au Niger: soutenir les actions de l'ONG Aghirin'man." Mediapart, 27 décembre 2017, www.blogs.mediapart.fr/associationcriirad/blog/271217/uranium-au-niger-soutenir-les-actions-del-ongaghirinman.
- Whitmer, Barbara. *The Violence Mythos*. State University of New York Press, 1997.